

# POPSU Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

## Parc scientifique de la Haute-Borne (Extrait du tome 3 du rapport final)

METROPOLE LILLOISE

Equipe de recherche laboratoires LACTH (ENSAP Lille) et TVES (USTL)

Septembre 2008

*Pôle d'excellence économique métropolitain, la ZAC du « Parc Scientifique de la Haute Borne » à Villeneuve d'Ascq s'étend sur un site de 140 ha, actuellement encore en grande partie agricole, à proximité immédiate d'un pôle d'échange. L'attrait principal du site porte autant sur la valorisation des liens entre le parc d'activités tertiaires et l'Université des Sciences et Technologies de Lille que sur son paysage champêtre et verdoyant aux franges de la ville nouvelle. Outre le parc d'activités en plein développement, l'opération comprend également un programme de logements sur environ 9 ha.*

*La fiche technique présente l'ensemble des données du projet, des éléments cartographiques et iconographiques, ainsi qu'une bibliographie. Mobilisée avec les fiches des autres pôles d'excellence, elle a alimenté la synthèse sur les relations entre développement économique et forme urbaine. Élément du débat sur la modernité technologique, le projet révèle, par sa genèse, l'un des quatre objectifs de la stratégie économique : le souci d'adapter le développement local aux évolutions internationales.*



Avec le soutien de :



## PARC SCIENTIFIQUE DE LA HAUTE BORNE

**ISABELLE ESTIENNE**, ARCHITECTE DPLG, LABORATOIRE LACTH (ENSAP LILLE), DOCTORANTE LABORATOIRE TVES (LILLE 1)

**GILLES GAUDEFROY**, ARCHITECTE DE, CHARGE D'ETUDE LABORATOIRE LACTH (ENSAP LILLE)

### Problématique du site

Aujourd'hui en plein développement, le parc scientifique de la Haute Borne est l'un des 5 « pôles de développement stratégiques »<sup>2</sup> de la métropole lilloise, identifié pour la première fois dans l'avant-projet de Schéma Directeur d'aménagement et d'urbanisme publié en novembre 1993 par l'ADULM. A proximité directe d'un pôle d'échanges (grands axes routiers, métro, bus de ville et interurbain), il est en liaison directe avec les centres-villes de Villeneuve d'Ascq et de Lille. Mais sa position en limite de zone urbanisée, sur des terres encore cultivées, n'a pas permis à ce projet de prendre une ampleur comparable à celle des grands projets urbains développés ou à l'étude à l'époque – Euralille ou l'Union, par exemple.

Dès l'origine, une volonté forte sous-tend ce projet qui doit devenir un levier économique pour la métropole. L'attrait principal du site porte autant sur la valorisation des liens entre le parc d'activité tertiaire et l'Université des Sciences et Technologies de Lille toute proche que sur son paysage champêtre et verdoyant. L'idée d'implanter des entreprises spécialisées dans les hautes-technologies au sein d'un parc « semi-urbain » (entre ville et campagne) apparaît dès les années 1980. Après la dissolution de l'Etablissement Public d'Aménagement de Lille-Est (EPALE) en 1983, la ville de Villeneuve d'Ascq cherche une nouvelle dynamique de développement. Elle se choisit alors un nouveau slogan, la « technopole verte » et propose sa candidature pour l'implantation d'un cyclotron, le projet Soleil, sur les terres de la Haute Borne acquises par l'EPALE au début des années 1970. La présence de logements au Nord-est de cette même ZAC, imposée par la mairie de Villeneuve d'Ascq, permet de faire de cette zone d'activité tertiaire un secteur de transition entre la ville constituée et l'espace rural.

La mise en œuvre des volontés politiques initiales est-elle exemplaire ? Peut-on observer des décalages entre les ambitions originelles et la réalité opérationnelle ?

### 1. Historique du site

- 1970** Ascq, Annappes et Flers fusionnent et donnent naissance à la ville de Villeneuve d'Ascq.
- Années 1970** L'Etablissement Public d'aménagement de Lille-Est (EPALE) exproprie les terres de la future zone de la Haute Borne pour le projet de ville nouvelle.
- Années 1980** Suite à la dissolution de l'EPALE, en 1983, les terrains sont rétrocédés à la CUDL. L'USTL rétrocède à la ville des terrains au Sud-ouest de la Cité scientifique pour l'établissement d'un premier « Parc d'innovation de la Haute Borne », aujourd'hui appelé « Technoval ».
- 1988** Définition de principe du projet de parc : situé au cœur de la métropole et à proximité immédiate de la Cité scientifique, il doit accueillir des entreprises de haute technologie.
- 1993** Confirmation du projet lors de l'élaboration du SDAU : intégré dans l'avant-projet publié en novembre de la même année, le parc de la Haute Borne est inscrit dans la charte d'objectifs de la métropole Lilloise.
- 1995** Le projet est inscrit dans la charte de développement élaborée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole.
- 1996** Décision de création d'une SEM pour réaliser les études de faisabilité.
- 1997** Création de la SAEM du Parc scientifique de la Haute Borne, début des études.

<sup>2</sup> Renommés « Pôle d'excellence métropolitains » dans le SCOT de 2002, ils sont désormais au nombre de six : Euralille, l'Union, Euratechnologie, Eurasanté, Delta 3 et la Haute Borne.

- 1998** Présentation des études aux actionnaires qui valident la création du parc scientifique.  
La SEM modifie ses statuts et devient une SAEM d'aménagement.  
18 décembre : approbation du dossier de création de ZAC par LMCU.
- 1999** 18 juin : approbation du dossier de réalisation de la ZAC par LMCU.  
7 décembre : notification à la SAEM du traité de concession d'une durée de 15 ans. La phase opérationnelle s'engage.
- 2002** Novembre : la société COFIDIS réceptionne ses 4 premiers bâtiments sur sa parcelle privée. Elle est la première entreprise à s'implanter sur le site.  
Développement du projet de business parc « Europarc » par la Sogeprom et Palm Promotion.
- 2003** 16 janvier : inauguration officielle du Parc Scientifique de la Haute Borne par les élus locaux.  
Concours Promoteur-Architecte pour le secteur logements en 3 lots.
- 2005** 18 avril : première pierre de l'Institut de Recherche sur les Composants logiciels et matériels pour l'Information et la Communication Avancée (IRCICA).  
Démarrage des constructions sur le secteur habitat.
- 2006** 1er trimestre : Les premiers habitants du quartier arrivent sur le secteur de logements.
- 2009** Livraison prévue de Ere Park

## 2. Le parc scientifique de la Haute Borne

### 2.1. Les Acteurs

#### La SAEM

Créée en 1997 sous l'égide de Lille métropole communauté urbaine pour mener les études nécessaires au développement du projet de Parc scientifique tertiaire sur la zone sud-est de Villeneuve d'Ascq, elle regroupe 11 actionnaires rassemblant des collectivités territoriales et des acteurs publics et privés, tous soucieux du développement économique régional et transfrontalier.

On y retrouve donc : Lille Métropole Communauté Urbaine, les communes de Villeneuve d'Ascq et de Sainghin-en-Mélantois, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille métropole, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'IDETA (Intercommunale de développement de Tournai-Ath), l'Université des Sciences et Technologies de Lille1, l'Université Charles de Gaulles de Lille3, la Caisse d'Épargne de Flandres, le Crédit Agricole du Nord et Dexia Crédit local de France.

Cette SEM mono-activités a un rôle d'aménagement et de commercialisation du parc et emploie moins de 10 salariés.

**Président** : M. Jean-Michel Stievenard, maire de Villeneuve d'Ascq

**Directeur général** : M. Philippe Collette

**Directeur communication** : M. Alain Tison

**Chargée d'opération** : Mme Daisy Vincent

#### Coordonnées :

Société d'Aménagement et d'Economie Mixte du parc scientifique de la Haute Borne

50, Avenue Halley

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Téléphone : 03 28 76 99 00

Fax : 03 20 34 93 60

<http://www.parc-haute-borne.fr>

#### Maitrise d'œuvre de la ZAC

**Architecte-urbaniste** : François Grether

**Agence de paysage** : Didier Larue

**VRD** : Sodeg VRD, Infraservice et Seralp

## 2.2. Éléments de programme

L'aménagement d'une zone d'aménagement concertée à vocation mixte, comprenant un secteur d'habitations et un secteur d'activités tertiaires (construction de bureaux et de laboratoires de recherche).

A terme, la surface commercialisable sur la zone d'activité tertiaire est de 250 000 m<sup>2</sup> répartis sur 65 hectares.

Au nord-est du site, le secteur de logements s'étend sur 10 ha et propose 485 logements en accession et location sociale pour un total de 38 500 m<sup>2</sup> sur les 40 000 m<sup>2</sup> constructibles.

Le reste des 135 ha de terrains détenus par la SAEM se partage entre les emprises de voiries (routières, piétonnières et cyclistes), le réseau de récolte, stockage et infiltration des eaux de pluies (noues et bassins), les espaces verts et les champs conservés en cultures.

## 2.3. Données économiques

Le projet dans son volet investissement public global coûte environ 36 millions d'euros.

- 5,4 M€ pour l'acquisition,
  1. 2,9 M€ pour les fouilles archéologiques,
  2. 16,2 M€ pour la viabilisation du site (4,8 M€ pour les espaces Verts / 4,7 M€ pour la voirie / 1 M€ pour l'assainissement)
  3. Le reste est consommé par les frais de fonctionnement et de développement du projet.

Le budget s'équilibre par la vente des droits à construire :

Secteur activités :

- Droits à construire** : 250 000 m<sup>2</sup>
- Prix de base** : 171 €/m<sup>2</sup> de SHON fin 2007
- Surface construite (janvier 2007)** : 59 785 m<sup>2</sup>
- Taux d'occupation** : supérieur à 98 %
- Surface en construction en 2007** : 24 662 m<sup>2</sup>

Fin 2007, presque cinq ans après son inauguration, le parc scientifique de la Haute Borne a commercialisé ou pré-commercialisé la moitié de ses droits à construire pour la partie activités (soit 125 000 m<sup>2</sup> de SHON) ; 32 000 m<sup>2</sup> de SHON sont en cours de négociation. Il reste encore 125 000 m<sup>2</sup> de droits à construire. Pour la partie logements, plus de 95 % des droits sont commercialisés (soit 38 500 m<sup>2</sup> de SHON).

Des programmes immobiliers sont disponibles à partir de 50 m<sup>2</sup> à la location ou à l'achat ; 30 hectares de terrains totalement équipés sont immédiatement disponibles.

Fin 2007, le parc compte près de 3 558 emplois répartis dans 38 entreprises, laboratoires et organismes. À la même époque, le nombre d'emplois créés est de 450. L'objectif du parc est d'atteindre à terme 10 à 12 000 emplois.

## 2.4. Le projet

Les principes d'aménagement retenus par la SAEM pour le concours privilégient le caractère végétal et paysager du site pour susciter de nouveaux rapports entre les objets architecturaux et urbains et leur environnement. Espace de transition entre la ville et la campagne environnante, le projet d'aménagement du parc repose sur une alternance de zones urbanisées et de zones laissées en culture. Ce dispositif spatial, qui donne son originalité au parc scientifique, génère des transparences visuelles allant depuis la rue Paul Doumer et son front urbain, à travers les espaces paysagers des parcs tertiaires et jusqu'aux horizons agricoles du village de Sainghin-en-Mélantois. Ce principe, combiné au choix de laisser le plus longtemps possible en exploitation les parcelles non construites a

permis de préserver une surface importante d'espaces agricoles – 40 hectares à terme sur les 140 hectares du parc.

Le Parc intègre aussi des principes d'aménagement de haute qualité environnementale. Une densité de construction volontairement faible a été choisie et préserve le sentiment d'espace : le taux d'occupation des sols indicatif sur parcelle est de 0,3 et de 0,15 sur la totalité du site. L'ensemble du parc est desservi par une trame viaire simple et claire s'appuyant sur trois accès principaux. Des pistes cyclables et piétonnes accompagnent l'ensemble des voies. Le système de récupération des eaux de pluie s'effectue via des noues et des bassins dont certains structurent les parcs urbains créés à l'occasion.

Mais ces options d'aménagement qui renforcent l'image d'un parc HQE sont aussi des réponses pertinentes aux contraintes imposées par le site. D'une part, les contraintes topographiques et hydrologiques – une pente naturelle inverse à celle du réseau d'assainissement – ont longtemps pesé sur le site et retardé son urbanisation ; d'autre part, la situation en entrée de ville, interdit toute construction sur une profondeur de 100 m le long de l'autoroute A27, sauf si elle est motivée par un projet paysager de qualité (article L 11-1-4). C'est pourquoi la compatibilité du projet présenté avec les règlements existants a été minutieusement examinée en 1999 (dossier provisoire de réalisation de la ZAC du 7 juin). Quel seront, à l'avenir, les modalités de gestion des espaces verts et noues engendrés par le parti paysager ? Plusieurs hypothèses ont été émises (LMCU, ville, syndicat de copropriétaires), mais en l'absence de décision, ils sont entretenus, pour le moment, par la SAEM qui garantit ainsi le maintien de l'image qualitative du parc scientifique.

La SAEM a réalisé une infrastructure de réseaux haut-débit qui offre aux laboratoires et entreprises l'accès au très haut débit et le choix entre quatre opérateurs de télécommunication. Le parc offre ainsi un cadre de vie privilégié à la campagne, tout en étant à 10 minutes du centre de Lille et de ses gares TGV.

## 2.5. La stratégie du parc

Le parc scientifique de la haute Borne est présenté comme le lieu privilégié d'accueil des activités de R&D. sa proximité géographique de la cité scientifique le dédie tout naturellement aux entreprises orientées vers les technologies avancées, la recherche et le développement, les services innovants ou encore la production de haute qualité. Deux instituts de recherche majeurs (INRIA Futurs et l'IRCICA) se sont implantés sur le parc et forment un pôle de R&D international axé sur les nouvelles technologies de l'intelligence ambiante.

D'autre part, le parc scientifique de la Haute Borne s'inscrit dans plusieurs pôles de compétitivité : i-trans, industries du commerce, Maud et Nutrition, Santé, Longévité.

Afin de favoriser la création d'activités de pointe, un certain nombre d'outils ont été rassemblés sur le parc. Le centre Innovation CIEL réunit en un même lieu les compétences métropolitaines en matière de création d'entreprises et d'aide aux transferts de technologies. À la fois pépinière, incubateur, centre de développement et de dépôt de brevets, il offre aussi un espace de rencontre entre chercheurs et entrepreneurs. Sur 1 200 m<sup>2</sup> sont regroupés : le pré-incubateur de l'université des Sciences et technologie de Lille (Cré'Innov), l'incubateur régional (MITI), une ruche d'entreprises constituée de 7 entreprises employant déjà près de 40 personnes.

### **Laboratoires de recherche (novembre 2007)**

**IRCICA** : Institut de Recherche sur les Composants logiciels et matériels pour l'Information et la Communication Avancée / [www.ircica.univ-lille1.fr](http://www.ircica.univ-lille1.fr)

**IRI** : Institut de Recherche Interdisciplinaire, <http://iri.ibl.fr>

**INRIA** : Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique / [www.inria.fr](http://www.inria.fr)

**Tate & Lyle** : Centre de R&D / [www.tateandlyle.com](http://www.tateandlyle.com)

**Mac Cain Europe** : siège social Europe et centre de R&D du groupe

**Meadwestvaco** : Centre Européen de recherche et d'assistance technique de cette société américaine, leader mondial pour les émulsifiants routiers

**Liste des entreprises (novembre 2007)**

**Ajilon IT** : Société de Services Informatiques spécialisée dans les services en informatique de gestion / [www.ajilon.fr](http://www.ajilon.fr)

**Candéliance** : Bureau d'études et de conception éclairage public / [www.azuly.fr](http://www.azuly.fr)

**Cofidis** : Siège social et centre de relation clients / [www.cofidis.fr](http://www.cofidis.fr)

**Comatelec** : Bureau d'études et de conception éclairage public / [www.comatelec.fr](http://www.comatelec.fr)

**Computacenter** : Société de Services Informatiques, premier fournisseur européen de services informatiques d'infrastructure / [www.computacenter.fr](http://www.computacenter.fr)

**DelfMEMS** : Société spécialisée en micro et nanotechnologies / [www.delfmems.com](http://www.delfmems.com)

**Gesway Solution** : Société de services informatiques spécialisée dans les solutions logicielles dédiées aux entreprises du secteur de la construction et certifiée « Microsoft Gold Certified Partner » / [www.gesway.com](http://www.gesway.com)

**Gigacomm** : Bureau d'études spécialisé dans le déploiement des réseaux sans fil / [www.gigacomm.fr](http://www.gigacomm.fr)

**GPU Tech** : Société spécialisée dans le développement d'applications 3D / [www.gputech.com](http://www.gputech.com)

**HYGEOS** : Société spécialisée en hydrogéologie et observation satellitaire / [www.hydrogeos.com](http://www.hydrogeos.com)

**I-comète** : Société de conseils en ingénierie technique / [www.i-comète.com](http://www.i-comète.com)

**Idées-3 Com** : Société spécialisée dans la création de contenus 3D interactifs dédiés au marketing en ligne et à la formation à distance / [www.idees-3com.com](http://www.idees-3com.com)

**Koop Duurzame Energie** : Entreprise néerlandaise spécialisée en projets de développement durable et notamment dans la construction et l'exploitation d'éoliennes / [www.koop.nl](http://www.koop.nl)

**LaSer Contact** : Leader français de la relation clients / [www.laser.fr](http://www.laser.fr)

**NRG** : Solutions spécialisée dans les solutions d'impression / [www.nrg.fr](http://www.nrg.fr)

**Pictime** : Société de services informatiques, n° 1 du e-commerce dans la région Nord

**Satura Finetek** : Société japonaise leader mondial pour la conception et la distribution d'automates d'analyse des cellules et tissus humains / [www.sakura.eu](http://www.sakura.eu)

**Soffthinks** : Société de services informatiques, leader mondial des software de recovery et de backup pour les constructeurs de PC / [www.soffthinks.com](http://www.soffthinks.com)

**Techcity Solutions** : Société leader pour la Hot Line Informatique / [www.techcity.fr](http://www.techcity.fr)

**Tehms** : Editeur de solutions e-RH / [www.tehms.com](http://www.tehms.com)

**Vulpus** : Ingénierie de pilotage des RH / [www.vulpus.com](http://www.vulpus.com)

**Xerox Global Services** : Numérisation et traitement de données / [www.xerox.fr](http://www.xerox.fr)

**Services aux salariés**

**1, 2, 3 Soleil** : Crèche inter entreprise ouverte depuis fin 2006 / [www.creche123soleil.online.fr](http://www.creche123soleil.online.fr)

**Class'Croute** : Restauration rapide

**Olivarius** : Appart'Hôtel / [www.olivarius.com](http://www.olivarius.com)

**Olivarius Café** : Restauration rapide / [www.olivarius.com](http://www.olivarius.com)

**Services aux entreprises**

**Association Innov-Aa-Lys** : Structure d'animation du pôle de compétitivité Maud (Matériel à Usage Domestique : chimie et matériaux de performance pour l'alimentation et les arts de la table) / [www.polemaud.fr](http://www.polemaud.fr)

**Centre Innovation CIEL** : Centre d'Innovation et d'échanges université/entreprises. / [www.tlmcziel.com](http://www.tlmcziel.com)

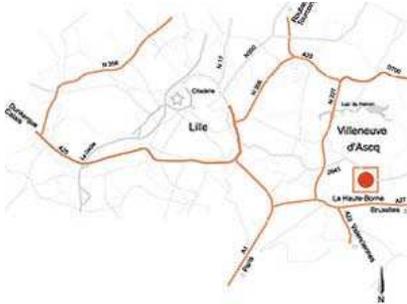
**Cré'Innov** : Pré-incubateur de l'université des sciences et technologies de Lille / [www.univ-lille1.fr/cre-innov/](http://www.univ-lille1.fr/cre-innov/)

**Maison de l'Entrepreneuriat** : Sensibilisation à la création d'entreprises / <http://www.maison-entrepreneuriat-ndpc.fr>

**MITI** : Incubateur régional / [www.miti.fr](http://www.miti.fr)

**SAEM Haute Borne** : SAEM d'aménagement du parc / [www.parc-haute-borne.fr](http://www.parc-haute-borne.fr)

## 2.6. Iconographie



ill. 1 : Plan de situation du parc scientifique de la Haute Borne dans la métropole lilloise



ill. 2 : Parc scientifique de la Haute Borne : programmes immobiliers — février 2007



ill. 3 : Parc scientifique de la Haute Borne, plan d'aménagement de la ZAC — mis à jour 2001-2002



iii. 4, 5, 6 & 7 : vues des aménagements paysagers et viaires du site



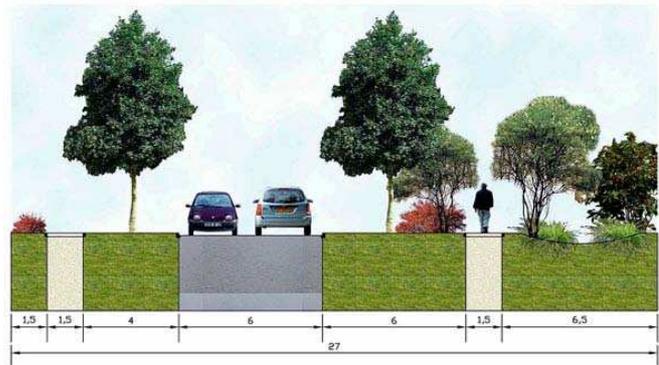
iii. 8 : Plan d'aménagement de la ZAC de la Haute Borne : principes paysagers



ill. 9 : Vue des noues — 11/2005



ill. 10 : Vue de la voie principale — 11/2005



ill. 11 : Coupe de principe sur les noues et la voirie



ill. 12 : Vue aérienne du parc scientifique de la Haute Borne et de la Cité scientifique — 11/2007



ill. 13 : Vue aérienne du parc scientifique de la Haute Borne — 18/09/2007 (Au premier plan le siège de Cofidis)

### 3. Les programmes immobiliers tertiaires

Plusieurs programmes immobiliers tertiaires sont en cours sur le parc scientifique : l'implantation du siège de la société Cofidis, Europarc, le parc Plaza, Synergie Parc et le parc Horizon.

#### 3.1. COFIDIS

##### **Acteurs, éléments de programme, données économiques**

La construction du campus Cofidis s'est faite en 3 tranches successives ce qui représente une surface totale de 44 463 m<sup>2</sup> ; seules les deux premières tranches sont construites et occupées.

TRANCHE I :

**Année** : 2002

**Nombre de bâtiments** : 4 et un espace de vie

**Surface construite** : 21 000 m<sup>2</sup>

**Nombre de salariés** : 850 salariés

TRANCHE II :

**Année** : 2004

**Nombre de bâtiments** : 2

**Surface construite** : 8 746 m<sup>2</sup>

**Nombre total de salariés** : 1660 salariés

TRANCHE III :

**Nombre de bâtiments** : 2 et extension de l'espace de vie (agrandissement d'un service de restauration et de salles polyvalentes)

**Surface construite** : 14 718 m<sup>2</sup> (SHON)

**Parking étagé** : 200 places

**Date de signature** : 2007

**Montant du contrat** : 1 M € HT environ

**Investissement** : 26 M €

**Calendrier prévisionnel** :

Démarrage de la mission : mars 2007

Consultations : juin 2007

Début des travaux : janvier 2008

**Maîtrise d'ouvrage** : 3 Suisses International

**Maîtrise d'œuvre** : Stéphane Goulard et Ludovic Brabant, architectes, Marcq-en-Barœul

## Maîtrise d'œuvre opérationnelle : BERIM, 93 – Pantin

### Le projet

Dix ans après son installation à Wasquehal en 1989, le siège social de l'entreprise Cofidis se trouve éparpillé sur 5 sites de la métropole lilloise. A partir de 1996, germe l'idée d'un campus pour répondre à ce besoin de rassemblement. Hormis ses qualités en termes d'accessibilité et d'environnement, le parc de la Haute-Borne offre à l'entreprise une emprise suffisamment vaste pour éviter qu'elle ne quitte la métropole. Situé à une des extrémités du parc, le projet d'aménagement du campus COFIDIS fonctionne comme une entité indépendante. Six bâtiments sont organisés en couronne autour d'un bâtiment central hébergeant les services (accueil, restaurant, cafétéria, salle d'hôtes) et protégés de l'environnement extérieur par les zones de parkings, puis par des espaces boisés. Fonctionnant plutôt comme des masques végétaux, ce dispositif spatial rompt la trame paysagère principale du parc et en limite les effets de transparence.

### Iconographie



ill. 14 & 15 : Entrée du campus Cofidis — 01/2006 et vue interne — 02/2007 (© Gilles Gaudefroy, Isabelle Estienne)



ill. 16 : Le campus Cofidis — juin 2007 (© SAEM Haute Borne)

### 3.2. Europarc

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maîtrise d'ouvrage** : Sogeprom (filiale de la société générale)

**Maîtrise d'œuvre** : cabinet Urba Linéa (Bruno Ferracci – Rémi Quenon)

L'ensemble comprendra finalement 7 bâtiments de 1200 à 1500m<sup>2</sup> chacun, au lieu des 12 initialement prévus.

4 immeubles de bureaux de 1 200 m<sup>2</sup> sont réalisés à ce jour, le 5<sup>ème</sup> est en construction.

**Terrain** : 3,9 Ha

**Surface constructible totale** : 11 310 m<sup>2</sup>

**Surface construite** : 4 x 4 971 m<sup>2</sup> pour les 4 premiers bâtiments ; 1 843 m<sup>2</sup> de SHON pour le 5<sup>ème</sup>

**Parkings** : 75 places de stationnement extérieur

**Livraison** : août 2003 pour le 1<sup>er</sup> bâtiment. Le 5<sup>ème</sup> immeuble sera livré en décembre 2007. Il est proposé à la vente et à la location.

#### Le projet

5 bâtiments en R+1, d'une simplicité exemplaire que ce soit dans la volumétrie ou dans le traitement des détails architecturaux, composent ce petit programme immobilier sans prétention. Si l'organisation de l'îlot par raquette n'est pas très urbaine, les aménagements paysagers sont soignés.



ill. 17 & 18 : Programme Europarc — septembre 2007 (©SAEM Haute Borne)



ill. 19, 20 & 21 : Les trois bâtiments du programme Europarc 02/2007 (© Gilles Gaudefroy, Isabelle Estienne)

### 3.3. Parc Plaza

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maitrise d'ouvrage :** SCI Park Plaza

**Maitrise d'œuvre :** Schwab architectes SARL (A. Schwab – G. Schwab – C. Touya),

14 rue du Vignoble

67450 Mundolsheim (Strasbourg)

Tél: 03.88.81.86.69 - Fax: 03.88.81.73.18

contact@schwab-architectes.net – <http://www.schwab-architectes.net>

PARC PLAZA I : Construction d'un ensemble de trois immeubles de bureaux, opération HQE

**Surface construite :** 10 340 m<sup>2</sup> de bureaux

**Terrain :** 25 051,00 m<sup>2</sup>

**Coût :** 6,2 millions Euros H.T.

**Etudes :** 2005/2006

**Mission :** complète (APS + PC+ DCE)

**Disponibilité :** décembre 2006

**Bilan :** 100 % du programme est construit et occupé.

PARC PLAZA II : construction d'un nouvel ensemble de 5 immeubles de bureaux

**Surface construite :** 15 900 m<sup>2</sup> de bureaux

**Terrain :** 42 352 m<sup>2</sup>

**Livraison :** un premier immeuble de 4 330 m<sup>2</sup>, début 2008

#### Le projet

Plaza I : L'architecte a souhaité s'éloigner des propositions - habituelles aux programmes d'immobilier de bureaux - de plot rectangulaire développant, de manière rigide, des surfaces de plateaux autour d'une partie commune plus soignée. Ici le traitement des entrées est sobre, réservant les effets architecturaux aux extrémités du volume et particulièrement aux angles. De grandes verrières aux formes arrondies adoucissent les angles du bâtiment principal et offrent des espaces intérieurs de qualité ; elles assurent également la transition entre les volumes en brique plus hauts et les volumes arrière plus bas.

#### Iconographie



ill. 22 : Chantier du parc Plaza I — 01/2006 (©Isabelle Estienne)



ill. 23 : Parc Plaza I — 12/2007 (© Isabelle Estienne)



ill. 24 : Parc Plaza I, vue aérienne — 09/2007 (©SAEM Haute Borne)



ill. 25 : Parc Plaza



ill. 26 : Plan du Parc Plaza II — Schwab architectes

### 3.4. Synergie Parc

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

Le programme Synergie Parc comprend 8 bâtiments au total dont 3 immeubles construits et 4 en construction en 2007. Un second programme Synergie parc II est en prévision sur une base de 13 bâtiments.

**Maitrise d'œuvre** : Bertrand Pruvost, architecte, Lille

**Surface construite** : 5 250 m<sup>2</sup>

**Terrain** : 20 900 m<sup>2</sup>

Vente et location à partir de 125 m<sup>2</sup>.

#### Le projet

« Des immeubles à taille humaine dans un environnement particulièrement verdoyant, des stationnements privés » : le promoteur a développé un concept immobilier particulièrement adapté au marché local. Son organisation morphologique et fonctionnelle reprend celle des lotissements de maisons individuelles, tels qu'ils s'affichaient notamment dans les villages exposition des années 1960, y compris dans le traitement paysager utilisé : recours aux graminées décoratives, précision du dessin des bassins... L'image de la maison de brique traditionnelle avec son toit de brique rassure ; elle offre une gamme infinie de variations dans le traitement des détails (entrée, percements, balcons, angles...) et permet ainsi d'offrir des bâtiments toujours uniques. Malgré une esthétique nostalgique et une inadaptation aux problèmes de la ville contemporaine (densité, développement durable...), ce produit correspond particulièrement bien à une clientèle de petites et moyennes entreprises régionales qui y trouve la garantie d'une « adresse » identifiable.

#### Iconographie



iii. 27 : Synergie parc, vue aérienne — 09/2007 (© SAEM Haute Borne)



iii. 28 : Synergie parc Haute Borne — 12/2007 (© I. Estienne)



iii. 29 : Synergie Parc Lezennes 02/2007 (© G. Gaudefroy)

### 3.5. Parc Horizon

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maitrise d'œuvre** : Stéphane Goulard et Ludovic Brabant, architectes, Marcq-en-Barœul

**Surface constructible** : 12 000 m<sup>2</sup>

**Terrain** : 34 000 m<sup>2</sup>

**Nombre de bâtiments** : 5

**Surface par bâtiment** : 2 400 m<sup>2</sup>

**Livraison** : Le premier bâtiment et 100 places de parking ont été livrés en juin 2007 ; un deuxième bâtiment et 100 places de parking supplémentaires seront livrés en décembre 2007.

#### Le projet

Des immeubles blancs identiques se répètent au sein d'un parc paysager et clôturé, particulièrement soigné ; le programme offre des prestations de qualité (climatisation et parkings).

#### Iconographie



ill. 30 : Parc Horizon, vue aérienne — 09/2007 (©SAEM Haute Borne)



III. 31 : Plan du programme Parc Horizon II



ill. 32 & 33 : Parc Horizon — 12/2007 (© Isabelle Estienne)

### 3.6. Ere Park

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maîtrise d'ouvrage :** Norpac

**Maîtrise d'œuvre :** Aymeric Zublena, architecte, Paris / Cirmad (filiale immobilière de Bouygues Construction)

**Surface construite :** 20 000 m<sup>2</sup>

**Nombre de salariés :** 1000 salariés chez Norpac

**Livraison prévue :** 2009

#### Le projet

Dernier projet en date à la Haute Borne, le complexe Ere Park va s'implanter sur un terrain de 20000m<sup>2</sup>. Les bâtiments et des aménagements extérieurs seront réalisés en adéquation avec le reste du site et répondront aux normes HQE. Le groupe Norpac (entreprise de bâtiment) a prévu d'y installer son nouveau siège social ainsi qu'un centre de recherches sur le développement durable dans la construction, en lien avec universités et laboratoires de recherche. Le Centre d'Innovations et d'Echanges de Lille Métropole (CIEL) emménagera dans le troisième bâtiment ; le dernier bâtiment abritera des services aux entreprises et aux habitants du quartier.

#### Iconographie



ill. 34 : plan masse du projet



ill. 35 & 36 : Aménagement du site

## 4. Les laboratoires de recherche et les services

Le parc scientifique aménagé à proximité immédiate de l'Université de Lille concentre plus de 70 laboratoires dont deux laboratoires du CNRS – l'IRCICA et IRI – ainsi que l'INRIA. La Société TATE & LYLE y implante son centre de recherche privé.

Le site propose également des services aux salariés (une résidence hôtelière de 85 appartements, Olivarius Appart'Hôtel ; deux points de restauration rapide, Olivarius Café et Class'Croute ; une crèche interentreprises, 1, 2, 3 Soleil) dont la gamme sera étoffée dans un avenir proche. En effet, la programmation d'un centre de services complémentaire sur le parc scientifique est bien avancée. Ce centre dont la réalisation est confiée à l'architecte parisien Aymeric Zublena comprendra une offre en multi-restauration, des activités sportives et des services divers aux salariés.

## 4.1. IRI

L'institut de recherche interdisciplinaire a pour objectif de favoriser les interactions entre les chercheurs internationaux de différentes disciplines (physique, chimie, biologie, mathématiques...), lors de missions de deux à trois ans.

### **Acteurs, éléments de programme, données économiques**

**Maitrise d'ouvrage** : CNRS

**Maitrise d'œuvre** : Gilles Bouchez, architecte, Paris

**Surface construite** : 3 235 m<sup>2</sup> de bureaux

**Nombre de salariés** : environ 100

**Livraison prévue** : 1<sup>er</sup> trimestre 2008

### **Le projet**

Le bâtiment de l'IRI, en cours de construction, sera finalement accolé à celui de l'IRCICA, bénéficiant ainsi d'une entrée commune, articulant les deux volumes. Organisés autour d'un patio central, sur un socle de parkings semi enterrés, partagés avec l'IRCICA, ses aménagements intérieurs répondent au souhait de son architecte, Gilles Bouchez de concevoir une « structure ouverte, modifiable selon les besoins » : de larges plateaux libres offrent la flexibilité recherchée, tandis que les éléments techniques communs à l'ensemble des laboratoires sont rassemblés dans des noyaux fixes.

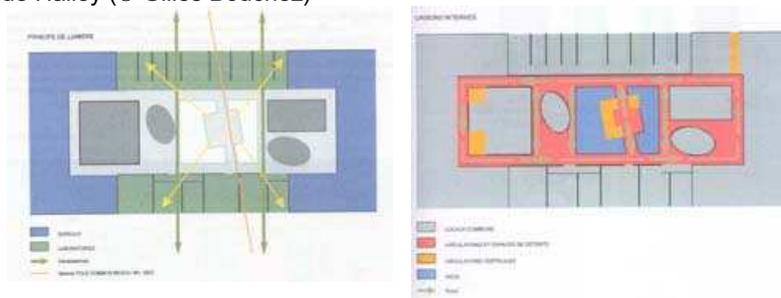
### **Iconographie**



iii. 37 : IRI, élévation sur le parc scientifique, avenue Halley (© Gilles Bouchez)



iii. 38 : Chantier de l'IRI — 08/2007 (© IRI)



iii. 39 & 40 : Principes d'organisation interne et d'éclairage (© Gilles Bouchez)

## 4.2. IRCICA

Institut de recherche en composants matériels et logiciels pour l'information et la communication avancée, recherche sur les composants.

### **Acteurs, éléments de programme, données économiques**

**Maitre d'ouvrage** : CNRS

**Maitre d'œuvre** : Agence Trace (Francis Levie)

**Surface construite** : 4 500 m<sup>2</sup> de bureaux

**Coût** : 9 millions d'euros

**Nombre de salariés** : 160

### **Le projet**

L'immeuble de l'IRCICA est un bâtiment composite présentant sur la rue Paul Doumer une façade très contemporaine ponctuée de verticales de couleur, dont les matériaux lisses et clairs s'opposent à la terre cuite utilisée pour l'intérieur de l'îlot. Le choix de son implantation devait le placer, de façon stratégique, en position d'interface entre le campus universitaire et le parc scientifique, mais cette liaison souffre toujours d'une absence de traitement réel aussi bien dans les liaisons routières que piétonnes. Toutefois, l'amélioration des relations entre universitaires, chercheurs et entreprises devrait permettre de trouver rapidement remède à ce problème touchant à la fois la visibilité et d'accessibilité du parc scientifique.

### **Iconographie**



III. 40 : Vue aérienne des bâtiments de l'IRCICA et de l'IRI en construction — 06/2007 (©SAEM Haute Borne)



III. 41 : Entrée de l'IRCICA — 02/2007 (© Gilles Gaudefroy)

### 4.3. Olivarius

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maitre d'œuvre :** Pierre-Jean Delattre, PJD ARCHITECTURE, Quesnoy-sur-Deûle, [pj.delattre@wanadoo.fr](mailto:pj.delattre@wanadoo.fr)

#### TRANCHE I :

**Surface construite :** 4 873 m<sup>2</sup> (1<sup>ère</sup> phase)

**Nombre de logements :** 86 appartements du studio au T4

**Atrium :** 700 m<sup>2</sup>

**Ouverture :** juin 2004

#### TRANCHE II :

**Surface construite :** 2 327 m<sup>2</sup> soit un total de 7 200 m<sup>2</sup>

**Nombre de logements :** 29 appartements, soit un total de 115

**Ouverture :** janvier 2008

**Taux d'occupation :** 95% en semaine, 65% en week-end

#### Le projet

Cette résidence hôtelière propose des appartements entièrement équipés pour des courts ou des longs séjours. La gamme va du studio au T4 et comprend également des appartements « affaire » disposant d'un bureau à entrée indépendante. Les appartements s'organisent autour d'un vaste atrium abritant les espaces de vie et les services, cet espace central permet d'offrir à l'extérieur des jeux de volume et de transparence, interprétés dans des lignes et couleurs très contemporaines.

#### Iconographie



iii. 41 : rue Paul Doumer extension en chantier 12/2007 (©Isabelle Estienne)



iii. 42 : Vue aérienne 09/2005  
(© SAEM Haute Borne)



iii. 43 : Olivarius Apart'Hôtel 01/2006 (©Isabelle Estienne)

## 5. Les logements

À l'articulation entre les activités tertiaires et le tissu urbain existant – le village d'Ascq et son extension le long de la rue des Fusillés –, le Parc Scientifique de la Haute Borne comprend un programme d'habitat de 485 logements. Il réunit sur 9 hectares différents types d'habitats, de l'immeuble collectif à la maison individuelle. L'objectif de la municipalité est de compléter l'offre résidentielle de la ville afin d'améliorer les possibilités de parcours résidentiel. Le coût d'acquisition d'un certain nombre de logements a été limité à 123 000 euros afin de faciliter l'accession à la propriété des villeneuvois, notamment les « primo accédants ».

Le secteur de logements est divisé en 3 lots. Il a fait l'objet d'un concours Promoteur-architecte en 2003 pour la réalisation de 485 logements (38 500m<sup>2</sup> de SHON). Les groupements retenus sont les suivants :  
 Lot 1 : SEDAF et SIA (Bailleurs sociaux) avec Richard Klein / Benoît Grafteaux / TRACE architectes  
 Lot 2 : MARGNAN Immobilier, Palm promotion, GHI avec Catherine Furet architecte.  
 Lot 3 : GEORGE V et Société Nord Artois avec Escudié-Fermat / Philippe Hornoy / Marie Delhay architectes et Empreinte (paysagistes).

### Iconographie



ill. 44, 45 & 46 : Parc scientifique de la Haute Borne, plan d'aménagement du secteur logement



ill. 47, 48, 49 & 50 : Parc scientifique de la Haute Borne, Secteur Habitat, vue aérienne, (©SAEM Haute Borne)



ill. 51 & 52 : Parc scientifique de la Haute Borne, Secteur Habitat, vue aérienne, (©SAEM Haute Borne)

### 5.1. Lot n° 1

#### **Acteurs, éléments de programme, données économiques**

**Maîtrise d'ouvrage** : SEDAF et SIA

**Maîtrise d'œuvre** : Richard Klein et Benoit Grafteaux, architectes ; agence Trace

**Nombre de logements** : 50 en location et 51 en accession

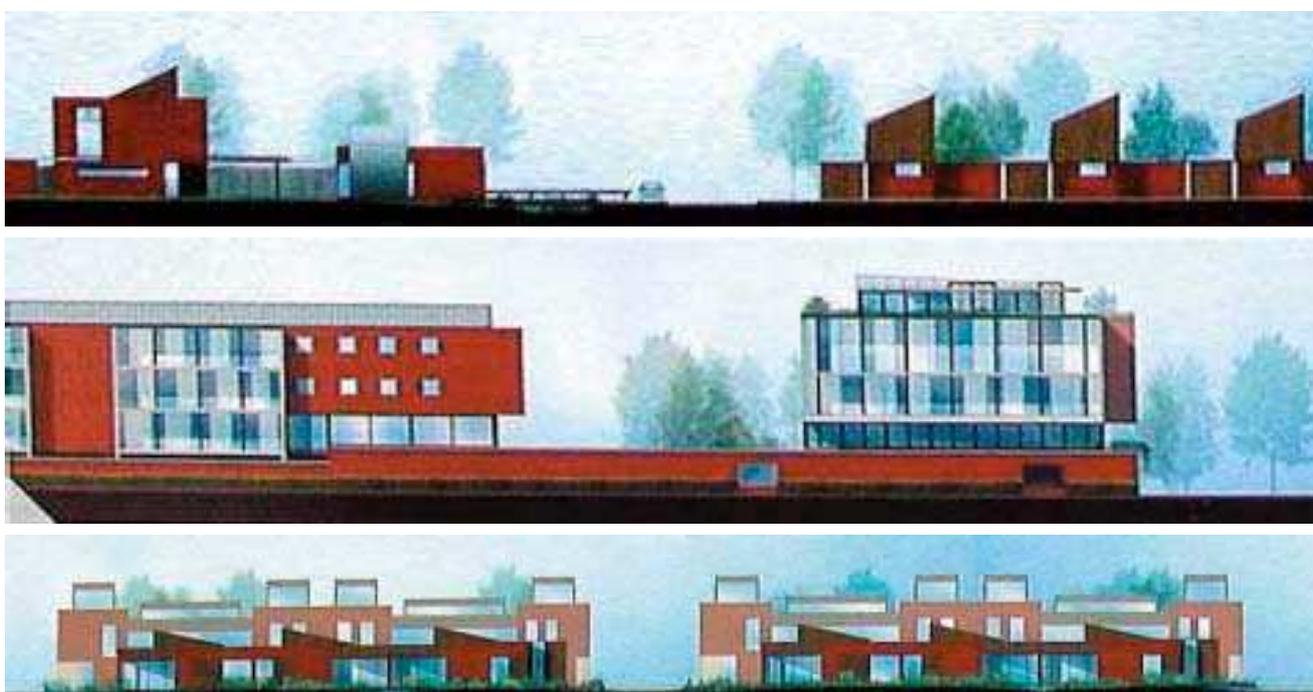
**Surface du terrain** : 8 800 m<sup>2</sup>

#### **Le projet**

L'équipe a répondu sur deux lots (1 et 2). Le plan d'ensemble a été élaboré par les architectes Klein et Grafteaux, Trace, Watel et Carton. Le projet retenu est celui du lot 1, distingué en particulier pour la diversité des typologies des logements proposés et leur traitement architectural. Le projet comprend 103 logements pour une surface hors œuvre nette de 8 800 m<sup>2</sup>, dont 53 logements en accession et 50 en location. Du côté du parc scientifique, deux immeubles collectifs regroupent 60 logements derrière une façade sud-ouest à « double peau » constituée par des loggias à panneaux

transparents mobiles. Ces constructions sont disposées sur un socle de stationnement au rez-de-chaussée, cerné par un mur en briques assez fermé sur la rue. 33 maisons individuelles rassemblées en grappes se déploient sur deux épaisseurs le long d'une des rues principales à l'ouest de la ZAC. Sur cette rue, des maisons basses d'un seul niveau avec terrasses ouvrent largement la façade de leur séjour au sud. En second rang, sont disposées des maisons de deux niveaux avec jardins privatifs. Entre les deux rangs, une liaison sous forme de « car-port » accueille une partie des stationnements automobiles, les autres stationnements se situant au rez-de-chaussée des logements du second rang. Ce dispositif permet de ne pas faire apparaître sur la rue les voitures et les portes de garages. Au nord-est du lot, 10 maisons individuelles « isolées » alternent les pleins, correspondant à l'élévation des pignons, et les vides, correspondant aux garages en retrait et aux jardins. Pour éviter l'implantation des jardins au nord engendrée par le découpage du terrain, la trame très étroite des maisons découpe les jardins en L. Les matériaux principaux de l'ensemble des constructions sont le verre, la brique et le bois.

### **Iconographie**



iii. 53 - 55 : Lot n° 1 : collectifs et individuels, élévations — Klein Grafteaux /Trace



iii. 56 - 60 : Lot n° 1 : maisons individuelles en chantier — 12/2007 (© Isabelle Estienne)

## 5.2. Lot n° 2

### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maitrise d'ouvrage** : Marignan immobilier et Palm promotion

**Maitrise d'œuvre** : Catherine Furet, architecte ; Axel Venacque et Céline Leblanc, paysagistes

**Nombre de logements** : 177 dont 96 en accession (78 collectifs, 48 intermédiaires et 51 maisons)

**Surface du terrain** : 14 200 m<sup>2</sup>

**Début des études** : 2002

**Chantier en cours en 2007**

### Le projet

Ce groupement a retenu l'attention du jury pour la qualité des différentes typologies architecturales s'articulant simplement autour des espaces publics, la volonté d'appropriation des jardins privatifs, et le soin tout particulier accordé aux plans des logements. L'ensemble du lot comprend 174 logements, pour une surface hors œuvre nette de 14 200 m<sup>2</sup>. Côté parc scientifique, quatre plots d'immeubles collectifs rassemblent 64 logements. Dotés de circulations palières et d'escaliers toujours éclairés naturellement, ces immeubles possèdent des rez-de-chaussée et jardins privatifs légèrement surélevés, évitant les vues plongeantes dans l'intimité des logements depuis l'extérieur. Ils sont rassemblés deux par deux autour d'un jardin collectif privé et clôturé. Au cœur du lot, des logements intermédiaires et des maisons individuelles s'organisent autour d'espaces publics clairement délimités. Les logements intermédiaires sont regroupés en six unités autour d'une cour commune ouverte sur la rue mais fermée par une grille. Ce principe évoque celui de la « villa » mais également celui des courées qui se développent perpendiculairement à la voie publique. Les maisons de ville, entre deux mitoyens, sont implantées sur des parcelles étroites lorsque les jardins sont bien orientés, et plus larges lorsque les jardins disposent d'une orientation moins favorable. Quelques maisons isolées implantées sur des parcelles carrées à certaines règles ménagent des transparences vers les cœurs d'îlots. Au nord-est du terrain les maisons individuelles encadrent un square public qui accueille un bassin de tamponnement. Tous les logements bénéficient de prolongements : loggias, celliers et jardins privatifs, avec pour les maisons individuelles des hauteurs de 3,20 mètres sous plafond dans les séjours et l'utilisation de demi-niveaux. La brique porteuse est le principal matériau utilisé.

### Iconographie



ill. 61 – 65 : Lot n° 2 : immeubles collectifs et maisons individuelles — 12/2007 (© Isabelle Estienne)

### 5.3. Lot n° 3

#### Acteurs, éléments de programme, données économiques

**Maîtrise d'ouvrage** : Georges V et Société Nord Artois

**Maîtrise d'œuvre** : Delhay-Escudie-Fermaut-Hornoy, architectes ; agence de paysage, Empreinte

**Nombre de logements** : 207 dont 137 en accession

**Surface du terrain** : 15 500 m<sup>2</sup>

**Démarrage des travaux** : octobre 2004

**Premières livraisons** : automne 2005

#### Le projet

Ce groupement a été plus particulièrement retenu pour la qualité de son parti environnemental et paysager et son principe de « logements dans un parc ». Toutes les constructions, implantées perpendiculairement aux voies primaires, sont disposées de façon à privilégier au maximum l'ensoleillement des jardins et des logements. 192 logements sont proposés pour une surface hors œuvre nette de 15 500 m<sup>2</sup>. Côté parc scientifique, le long du quai, des immeubles collectifs de 5 niveaux rassemblent 108 logements. Ces immeubles développent un jeu de volumes, avec un socle de trois niveaux qui étire une façade blanche percée de terrasses et des blocs « carénés » de bois alternant vides et pleins aux deux derniers niveaux. Au centre du lot, 54 maisons individuelles groupées s'organisent autour de cheminements piétons qui pénètrent dans le cœur d'îlot. Desservies deux par deux par des escaliers communs, elles s'élèvent sur trois niveaux. Au nord-est du site, 30 maisons individuelles mitoyennes dotées de jardins privatifs et de terrasses sont regroupées par bandes de 4, 5 ou 6. Les matériaux utilisés pour les constructions sont la brique apparente ou enduite et le bois. Hormis la voirie, tous les sols des espaces publics sont perméables, traités en sable ou en béton avec joints engazonnés favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Le traitement paysager met l'accent sur la présence du végétal, en particulier grâce à des haies séparant le domaine public du domaine privé, à la liaison directe entre l'îlot et le parc de Sainghin et à l'utilisation de noues végétalisées.

#### Iconographie



iii. 66 – 71 : Lot n° 3 : immeubles collectifs et maisons individuelles



## 6. Bibliographie

### 6.1. Rapports d'étude, documents d'architecture et d'urbanisme

« Lille, les SEM s'engagent en faveur du développement durable », *Le développement durable à 360 degrés*, document du 41<sup>ème</sup> congrès de la fédération des SEM, Lille, 9, 10 et 11 octobre 2007, p.14 à 15.

« La Haute Borne, parc scientifique européen », diaporama, Alain Tison, SAEM du Parc scientifique de la Haute-Borne, Janvier 2007.

*Concours Promoteurs-architectes pour les logements de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq*, SEM Parc Scientifique de la Haute-Borne et ADULM, Mars 2003.

Quérel (Pascal), *Villeneuve d'Ascq, parc scientifique de la Haute borne*, Villeneuve d'Ascq, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Service régional de l'archéologie, 2002, 8 p.

*Dossier de réalisation de la ZAC du Parc scientifique de la Haute Borne, rapport de présentation et programme des équipements publics*, LMCU, document provisoire, 8 juin 1999, 29 p.

*La Haute Borne, Parc scientifique européen. Cahier de propositions d'aménagement (non réglementaires)*, SAEM du parc scientifique de la Haute Borne, EDAW France, François Grether, Didier Larue, février 1998.

### 6.2. Articles scientifiques

Liefoghe (Christine), Delmer (Sylvie), Prévot (Maryvonne), Estienne (Isabelle) et Stachowski (Karine), « De Villeneuve-d'Ascq Technopole à la métropole technopolitaine : espace, réseaux, gouvernance », *Noroi*, n°200, « Technopôles : Un concept dépassé ? », 2006/3, p.51-76.

Gallouj Camal, « Les politiques locales (et régionales) de développement des services : le cas de la Chambre Consulaire de Lille Métropole », *Géographie Économie Société*, 2006/3 - Vol. 8, p. 385 à 406.

### 6.3. Presse régionale et institutionnelle

« Jean-Michel Stievenard, sans la moindre lassitude », *La Voix du Nord*, 8 Novembre 2007.

« Haute-Borne : l'aménagement se poursuit à un rythme soutenu », *La Voix du Nord*, 25 octobre 2007.

« Haute Borne, à l'écoute des habitants », *Nord-Eclair*, 24 Janvier 2007

« A la fois parc scientifique et pôle habitat de 487 logements, la Haute Borne n'en finit plus de s'étendre », *Nord-Eclair*, 11 Janvier 2007

« Le prix de l'eau et la Haute Borne au cœur du débat municipal », *Voix du Nord*, 6 Décembre 2006

### 6.4. Presse spécialisée architecturale et urbaine

« Logement Synergie Park se diversifie dans le Nord-Pas-de-Calais », *Le Moniteur*, n° 5401, 01/06/2007, p.128.

« Lille. L'immobilier de bureau maintient la barre des 100 000 m2 », *Le Moniteur*, n° 5286, 18/03/2005, p. 39.

« Nord-Pas-de-Calais. Spécialisée dans le bâtiment écologique, K'asa B'io utilise la paille comme matériau », *Le Moniteur*, n° 5285, 11/03/2005, p.35.

Berthier (Isabelle), « Villeneuve d'Ascq. La Haute-Borne s'affranchit des limites », *Diagonal*, n°167/168, février 2005, p.75-77.

« Nord. Bâtiments dans la SAEM de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq », *Le Moniteur*, n° 5277, 14/01/2005, p. 100.

« Villeneuve d'Ascq. Logements dans la SAEM de la Haute-Borne », in *Le Moniteur*, n° 5272, 10/12/2004, p. 142.

« Nord. 174 logements sur la SAEM de la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq », *Le Moniteur*, n° 5271, 03/12/2004, p.157.

« Nord-Pas-de-Calais. Le promoteur immobilier SEDAF veut élargir sa palette nordiste », *Le Moniteur*, n° 5271, 03/12/2004, p.49.

« Villeneuve d'Ascq. Bâtiments de bureaux / extension d'un siège social », *Le Moniteur*, n° 5270, 26/11/2004, p.151.

« Villeneuve d'Ascq (59). Laboratoires et bureaux », in *Le Moniteur*, n° 5261, 24/09/2004, p.90.

« Nord. Doublement d'activité du promoteur Nexity. George V change de braquet », *Le Moniteur*, n° 5249, 02/02/2004.

## 6.5. Presse spécialisée économique

« Une métropole qui a fait sa révolution culturelle et pris une dimension européenne Lille : les réseaux d'influence », *Les échos*, 11/04/2007.

Dossier « Spécial Lille », *L'usine nouvelle*, n° 3071, p.47 à 54.

« La filiale biomédicale nordiste connaît une santé florissante », *Les Echos*, 12/04/2007.

« Le marché lillois pulvérise ses records », *Les Echos*, 11/04/2007.

« Martine Switeck », *Les Echos*, 11/04/2007.

« Tate et Lyle pose sa recherche à Lille - Nord-Pas-de-Calais », *L'usine nouvelle*, n° 3049, 29/03/2007.

« L'ordinateur de demain s'inventera à Villeneuve d'Ascq », *Les Echos*, 26/03/2007.

« Tate et Lyle implante un centre de recherche à Lille », *Les Echos*, 30/11/2006.

« Lille s'affaire sur tous les fronts », *Les Echos*, 13/11/2006.

« D'un site à l'autre », *L'usine nouvelle*, n° 3028, 26/10/2006.

« Télécommunications », *L'usine nouvelle*, 26/10/2006.

« Lasers médicaux : Osyris lève 1,4 million d'euros », *Les Echos*, 31/08/2006.

« Informatique - Nord - Pas-de-Calais », *L'usine nouvelle*, n° 2991 le 05/01/2006.

« Nord-Pas-de-Calais : Laser Contact embauche 350 personnes à Lille », *Les Echos*, 05/01/2006.

« La métropole lilloise spécialise son immobilier tertiaire », *Les Echos*, 05/01/2006.

« L'immobilier de bureaux demeure tonique dans la métropole lilloise », *Les Echos*, 21/12/2005.

« L'Inria va s'implanter à Villeneuve d'Ascq », *Les Echos*, 17/06/2005.

« Osyris à la pointe de la technique laser », *Les Echos*, 21/04/2005.

« Villeneuve d'Ascq se dote d'un centre sur les composants du futur », *Les Echos*, 25/02/2005.

« Villeneuve-d'Ascq : le parc scientifique de la Haute Borne décolle », *Les Echos*,

« Nord-Pas-de-Calais. La métropole lilloise fait le pari du numérique », *L'usine nouvelle*, n° 2779, 17/05/2001.

« Nord-Pas-de-Calais les PMI assurent la relève », *L'usine nouvelle*, n° 2536, 15/02/1996.

## 6.6. Site web

<http://www.villeneuedascq.fr>

<http://www.parc-haute-borne.fr>